

<https://college-marcel-dargent.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1407>



# Activités Association Sportive Collège Dargent 2022/2023

- Les clubs et l'AS - L'Association Sportive -

Date de mise en ligne : vendredi 2 septembre 2022

---

Copyright © Collège Professeur Marcel DARGENT - Tous droits réservés

---

- L'Association Sportive du Collège Dargent a pour mission de permettre aux élèves du collège de développer leur pratique sportive dans une activité choisie, de développer le sentiment d'appartenance et l'entraide dans une pratique compétitive ou non, selon les envies, de participer activement à la vie du collège. Des activités ou tournois en extérieur le mercredi après-midi seront proposés tout au long de l'année, une rencontre par mois environ.
- Une semaine de Ski est prévue pour les adhérents de l'AS Dargent en mars 2023 pour les 5èmes et 4èmes (50 places, il faudra être adhérent dès le début d'année à l'AS Dargent).

### Activités proposées

- VOLLEY BALL : responsable M. Agostino : Entraînement le lundi 12h05 à 13h05. Compétitions le mercredi après-midi.  
Section sportive volley : il reste encore quelques places : les élèves ayant déjà une bonne pratique du volley et intéressés par une pratique plus importante au collège (mardi et jeudi de 16H00 à 17H30 au gymnase Dargent), sont invités à se faire connaître auprès de Mme Trichon ou de Mr Agostino.
- HAND BALL : Responsable M.Muller les Mercredi de 12H15 à 14H00 .Compétition le mercredi après midi
- TENNIS DE TABLE : responsable Mme Lefaou : Entraînement le jeudi 12h05 à 13h15 à la salle polyvalente. Compétition le mercredi après midi
- BADMINTON : Responsable Mme Trichon : Entraînement le lundi 12h05 à 13h05. Compétitions le mercredi après-midi
- CROSS Training : Responsable Madame Lautier : Entraînement lundi 12H45 à 13H45.
- JUDO : Dans le cadre de la section sportive scolaire, pour les judokas, les formations et compétitions UNSS sont obligatoires. Les entraînements ont lieu les mardi et jeudi de 16h à 17h30 à la maison du judo. Double licence UNSS et FFJDA obligatoires. Responsable : M. Muller

Pour les activités ponctuelles de l'AS : ski, cross, jeux des collèges, kayak ou accrobranche, la licence UNSS est obligatoire.

INSCRIPTIONS : Le mercredi 21 SEPTEMBRE 2022 de 12h10 à 13H00 au Collège, sous le préau.

Une circulaire de l'éducation nationale précise, que les élèves sont aptes à la pratique UNSS sans certificat médical, sur le même principe que la pratique au cours d'EPS. Pièces à fournir : 1 chèque (ou espèces) de 30 euros pour la licence UNSS + 8 euros pour le nouveau T shirt de l'AS. La photo, nécessaire pour les compétitions, est à enregistrer sous format numérique sur le site UNSS en cours d'année.

En cas de besoin, les familles peuvent faire intervenir le fond social collégien.

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi selon calendrier à venir, et diverses sorties seront programmées : CROSS, SKI de fond, séjour Ski, ACCROBRANCHE, JEUX DES COLLEGES, KAYAK. ...

L'équipe EPS